

CTE DE CNES DU HAUT-LANGUEDOC
5 rue de l'Artisanat - 81230 LACAUNE

Délibération relative à Dissolution du budget Z.A. de Merly et transfert des résultats

Séance du 24 septembre 2026
Délibération n°D_2026_111

Nombre de conseillers

En exercice : 36

Présents : 28

Absents :

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 5

Votants : 33

- dont « pour » : 33

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 24 septembre 2026 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Languedoc, convoqué le 17 septembre 2026, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUSQUET à Lacaune.

Présents : Max ALLIES, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Annette BOIX, Marie-Hélène BONNET, Jérôme BOUSQUET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Jean-Claude BRU, Alain CABROL, André CABROL, Marie CASARES, Pascal COUSTURIER, Francis CROS, Aurélie DELESALLE, Pierre ESCANDE, Sylvie EVRAD, Jacques FABRE, Jacqueline GRANIER, Antoine PROENCA, Gorette RAYNAUD, Sylvie SOLOMIAC, Marie-Claude STAVROPOULOS, Armelle VIALA, Daniel VIDAL, Laurence VIGNAU, Guy VILLNEUVE, Myriam YEDDOU

Représentés : Jacques ARMESTO représenté par Annette BOIX, Alexis BENAMAR représenté par Robert BOUSQUET, Michel FARENC représenté par Marie-José BROUSSE, Francis REMIOT représenté par Marie-Hélène BONNET, Vincent VIDAL représenté par Alain CABROL

Excusés : Véronique ARMENGAUD, Pierre MOURET, Jim RONEZ

Secrétaire de séance : Jacqueline GRANIER

Objet : **Dissolution du budget Z.A. de Merly et transfert des résultats**

Tous les lots de la « ZA de Merly » ont été vendus. Le budget « ZA de Merly » peut donc être dissout.

Il convient auparavant de transférer l'excédent du budget ZA de Merly au budget général.

Date de transmission de l'acte: 28/09/2026

Date de réception de l'AR: 28/09/2026

081-200066553-D_2026_111-DE

A G E D I

Il est proposé aux membres du Conseil communautaire :

- D'approuver la prise en charge par le budget principal de la CCHL 2026 de l'excédent du budget ZA de Merly par un titre au budget général au compte 75821 et un mandat sur le budget ZA de Merly au compte 65822 pour un montant de 124 712,14 €.
- De prononcer la clôture du budget « ZA de Merly » au 31 décembre 2026
- De dire que les crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations ont été inscrits au budget ZA de Merly et au budget général
- D'autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette opération

Entendu le rapport du Président,

Le Conseil Communautaire,

DECIDE

A l'unanimité des membres présents

- D'approuver la prise en charge par le budget principal de la CCHL 2026 de l'excédent du budget ZA de Merly par un titre au budget général au compte 75821 et un mandat sur le budget ZA de Merly au compte 65822 pour un montant de 124 712,14 €.
- De prononcer la clôture du budget « ZA de Merly » au 31 décembre 2026
- De dire que les crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations ont été inscrits au budget ZA de Merly et au budget général
- D'autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette opération

Pour copie certifiée conforme

Le Secrétaire de séance – Jacqueline GRANIER

Le Président – Robert BOUSQUET



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 28 / 09 / 2026
et publié ou notifié
le 28 / 09 / 2026

Date de transmission de l'acte: 28/09/2026

Date de réception de l'AR: 28/09/2026

081-200066553-D_2026_111-DE

A G E N D I